

parti, pour ne pas dire qu'aux premiers coups de fusil, j'aurais pu être réélu. Mais comme les principes sont des choses si graves, je me suis résigné à ne pas être élu. Je me suis résigné à ne pas être élu, parce que les principes sont des choses si graves, je me suis résigné à ne pas être élu.

[illegible]

par leurs succès politiques et acquiescent. Les premiers obéissent à l'idée conservatrice qui a été la plus solide garantie de la liberté politique sur cette terre du Canada. Les chefs du parti conservateur ont tenu les rênes du pouvoir de 1840 à 1878, à l'exception de quelques mois. Ils ont été maintenus dans cette position par la confiance de la grande majorité des électeurs du pays qui, eux aussi, avaient foi dans l'excellence du principe conservateur. Nos chefs ont administré les affaires publiques et ils ont fait les lois exigées par les besoins du pays. Pendant tout ce laps de temps, long de plusieurs années, ont-ils jamais voulu restreindre les libertés populaires? Ont-ils jamais failli à leur devoir en ne travaillant pas au progrès du pays? Interrogez l'histoire de cette brillante époque de nos annales, et elle vous enseignera que le parti conservateur a été le véritable ami de la liberté, qu'il a voulu garantir au peuple canadien la jouissance entière de ses droits constitutionnels; qu'il a travaillé au progrès de l'éducation, au développement de nos ressources, à l'extension de nos franchises municipales, à la codification de nos lois civiles, et à une foule d'autres réformes.

C'est parce que les premières études que nous avons faites de la politique nous ont enseigné que le principe conservateur était à la fois l'appui, le soutien, le défenseur de la liberté bien entendue, la garantie de l'ordre et du progrès, qui désirent d'exercer nos droits de citoyens, vous et moi, nous sommes entrés dans les rangs du parti conservateur. Vous ne sachiez pas ce soir pour moi tenter, ni moi pour vous, mais ce